

fluoSTOR

VWH B 200/1
VWH B 270/1



Notice d'emploi

Sommaire

1	Sécurité	3	4.12 Réglage du mode de secours.....	12	
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	4.13 Activation de la fonction anti-légionelles.....	12	
1.2	Utilisation conforme.....	3	4.14 Fonction de protection contre le gel.....	12	
1.3	Consignes de sécurité générales.....	4	5	Dépannage	12
2	Remarques relatives à la documentation	6	5.1	Identification et élimination des dérangements.....	12
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	6	5.2	Remplacement du câble de raccordement au secteur.....	12
2.2	Conservation des documents.....	6	6	Maintenance et entretien	12
2.3	Validité de la notice.....	6	6.1	Maintenance.....	12
3	Description du produit	6	6.2	Entretien du produit.....	13
3.1	Vue d'ensemble des produits.....	6	7	Mise hors service	13
3.2	Vue d'ensemble des éléments de commande.....	6	7.1	Mise hors service provisoire du produit.....	13
3.3	Symboles affichés.....	6	7.2	Mise hors service définitive du produit.....	13
3.4	Désignation du modèle et numéro de série.....	7	8	Recyclage et mise au rebut	13
3.5	Mentions figurant sur la plaque signalétique.....	7	8.1	Mise au rebut du frigorigène.....	13
3.6	Symboles du produit.....	7	9	Garantie et service après-vente	13
3.7	Marquage CE.....	8	9.1	Garantie.....	13
4	Fonctionnement	8	9.2	Service après-vente.....	14
4.1	Niveaux de commande et d'affichage.....	8	Annexe	15	
4.2	Concept d'utilisation.....	8	A	Élimination des défauts	15
4.3	Mise en marche du produit.....	8	B	Optimisation de la consommation énergétique	16
4.4	Mise en marche du produit.....	8	B.1	Avec tarif heures creuses et raccordement d'un câble de commande.....	16
4.5	Réglage de la langue.....	9	B.2	Avec tarif heures creuses, sans câble de commande.....	17
4.6	Réglage de l'heure et de la date....	9	B.3	Fonctionnement à tarif constant.....	18
4.7	Réglage de l'appoint.....	9	C	Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble	18
4.8	Réglage de la température d'eau chaude.....	9			
4.9	Programmation des plages de fonctionnement.....	10			
4.10	Réglage du mode Vacances.....	11			
4.11	Réglage du mode Turbo.....	11			

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit a été spécialement conçu pour produire de l'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée

comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes de sécurité générales

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.2 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.

- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau du produit
 - conduites hydrauliques et câbles électriques
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation
 - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit


1.3.3 Danger de mort en cas de fuite de fluide frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R 290.

Le fluide frigorigène R 290 est inflammable.

En cas de fuite de fluide frigorigène, il y a un risque d'explosion.

- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone



ou autre interphone dans le bâtiment.

- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.

1.3.4 Risques de gelures au contact du fluide frigorigène

Si le circuit frigorifique présente une fuite, tout contact avec le fluide frigorigène peut provoquer des gelures.


- ▶ Tenez-vous à distance des fuites de fluide frigorigène.
- ▶ Évitez tout contact du frigorigène avec la peau ou les yeux.
- ▶ En cas de contact du frigorigène avec la peau ou les yeux, consultez un médecin.

1.3.5 Risque de brûlures ou d'ébouillement au contact des éléments chauds

Les éléments du produit deviennent chauds en cours de fonctionnement.

- ▶ Attendez que le produit et les éléments aient refroidi pour les toucher.

1.3.6 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
 - ▶ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
 - ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.
- 

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Appareil - référence d'article

VWH B 200/1	0010047774
VWH B 270/1	0010047775

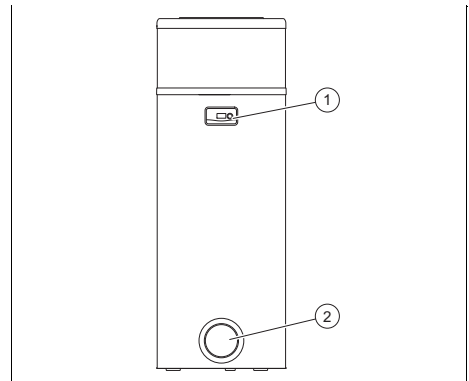
3 Description du produit

Le produit est un chauffe-eau thermodynamique.

Le produit chauffe l'eau dans le ballon en transmettant la chaleur résiduelle de l'eau de chauffage issue du circuit chauffage à un fluide frigorigène au moyen d'un évaporateur. Le fluide frigorigène gazeux est comprimé par un compresseur qui le fait monter en température. Cette chaleur est ensuite transférée à l'eau par le biais d'un échangeur thermique qui entoure le ballon.

Si la température de consigne de l'eau ne peut pas être atteinte par la pompe à chaleur, le chauffage d'appoint électrique est mis en marche.

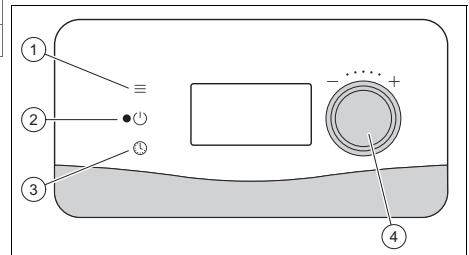
3.1 Vue d'ensemble des produits



1 Éléments de commande

2 Trappe d'inspection du chauffage d'appoint électrique

3.2 Vue d'ensemble des éléments de commande









1 Touche Menu
2 Touche marche/arrêt.

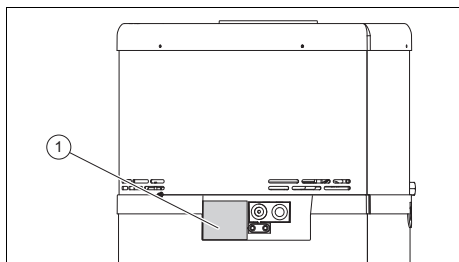
3 Touche Horloge
4 Sélecteur

3.3 Symboles affichés

Symbole	Signification
	Compresseur en marche
	Dégivrage actif
	Chauffage d'appoint électrique en marche
	Demande d'eau chaude sanitaire
	Mode Eco actif
	Mode de protection contre le gel actif

Symbole	Signification
	Mode Vacances actif
	Mode photovoltaïque actif
	Écran verrouillé
	Mode Confort actif
	Modification des réglages
	Mode Programmation actif

3.4 Désignation du modèle et numéro de série

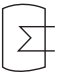
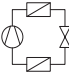







La désignation du modèle et le numéro de série figurent sur la plaque signalétique (1).

3.5 Mentions figurant sur la plaque signalétique



La plaque signalétique est montée d'usine sur le coté droit du produit.


Mention	Signification
fluoSTOR VWH	Désignation du modèle
B	Type de ballon
150 / 200 / 270	Volume du ballon
/1	Version de l'appareil
230 V (monophasé), 50 Hz	Tension et fréquence de l'alimentation électrique
P max	Puissance absorbée max.

Mention	Signification
	Capacité nominale du ballon Pression max. du circuit d'eau chaude T max : température de l'eau max. P : puissance électrique absorbée du chauffage d'appoint électrique
IPx1	Type de protection
	Type de frigorigène Capacité Pression de service max. du circuit frigorifique P : puissance électrique absorbée de la pompe à chaleur 250 l/h : débit nominal de l'eau de chauffage
A pressure safety device must be installed	Une soupape de sécurité doit être installée
	Mise au rebut de l'emballage
	Lire la notice
	Poids à vide (hors charge)
	Produit contenant un réfrigérant inflammable
	Code-barres avec numéro de série, Référence d'article correspondant aux 7e à 16e caractères

3.6 Symboles du produit

A droite de la plaque signalétique se trouve une étiquette avec les symboles suivants :

Mention	Signification
	Lire la notice
	Lire la notice pour les instructions de maintenance

Mention	Signification
	Produit contenant un réfrigérant inflammable

3.7 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Niveaux de commande et d'affichage

Le produit offre deux niveaux de commande et d'affichage.

Le niveau de commande utilisateur rassemble les informations et les possibilités de paramétrage destinées à l'utilisateur.

Le menu réservé à l'installateur est strictement réservé à l'installateur spécialisé. Il est protégé par un code d'accès. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à modifier des paramètres dans le menu réservé à l'installateur.

Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble (→ page 18)

4.2 Concept d'utilisation

Le produit comporte trois touches de commande.

- Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu principal.
- Tournez le sélecteur pour parcourir les menus et régler des valeurs. Appuyez sur le sélecteur pour choisir une option ou valider la valeur que vous venez de paramétrer.

- Appuyez sur la touche Horloge pour régler l'heure.



Remarque

L'écran s'éteint 180 s après la dernière action.

Vous trouverez une vue d'ensemble de la structure des menus du niveau de commande utilisateur en annexe.

4.3 Mise en marche du produit

- ▶ Ne procédez pas à la mise en fonctionnement du produit avant que l'habillage ne soit totalement fermé.

4.4 Mise en marche du produit

1. Avant de procéder à la mise sous tension, vérifiez que les conditions préalables suivantes sont remplies :
 - tous les robinets d'arrêt du circuit d'eau chaude et du circuit chauffage doivent être ouverts.
 - le ballon d'eau chaude sanitaire doit être plein d'eau.
2. Appuyez sur la touche Marche/Arrêt .
 - ◁ L'écran s'allume.
 - ◁ La DEL verte de l'écran s'allume.
 - ◁ La pompe à chaleur ne se met en marche qu'à condition que la température de l'eau du ballon soit inférieure à la température d'eau chaude paramétrée, que le moment corresponde bien à un temps de chauffage dans le programme de fonctionnement et que le tarif actuel de l'électricité soit propice à une phase de chauffage.

4.5 Réglage de la langue

1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Tournez le sélecteur pour accéder à l'option **L ANGUE**.
3. Appuyez sur le sélecteur pour valider la sélection.
4. Tournez le sélecteur pour régler la langue de votre choix.
5. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
6. Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.6 Réglage de l'heure et de la date

1. Appuyez sur la touche Horloge.
2. Appuyez sur le sélecteur pour valider la sélection.
3. Tournez le sélecteur pour régler le jour.
4. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
5. Tournez le sélecteur pour régler le mois.
6. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
7. Tournez le sélecteur pour régler l'année.
8. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
9. Tournez le sélecteur pour régler les heures.
10. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
11. Tournez le sélecteur pour régler les minutes.
12. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
13. Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.7 Réglage de l'appoint

1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Tournez le sélecteur pour parcourir l'option **AP POINT**.
3. Appuyez sur le sélecteur pour valider la sélection.
4. Tournez le sélecteur pour régler **APPT. ELEC.**.
5. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
6. Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.8 Réglage de la température d'eau chaude

1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Tournez le sélecteur pour parcourir le menu **TEMP. EAU**.
3. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.



Danger !

Danger de mort en présence de légionelles !

Les légionelles se développent à des températures inférieures à 60 °C.

- Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction antilégionelles.
- Ne réglez pas la température de l'eau en dessous de 60 °C sans avoir consulté le professionnel qualifié au préalable.

-
4. Tournez le sélecteur pour régler la température d'eau chaude (**T°C EAU**) de votre choix.
 5. Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
 6. Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.8.1 Utilisation de l'installation photovoltaïque pour la production d'eau chaude sanitaire



Remarque

Cette fonction est disponible uniquement en présence d'une installation photovoltaïque raccordée au produit, à condition qu'elle ait été activée par le professionnel qualifié.

1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Tournez le sélecteur pour parcourir le menu **T°PV ECO**.
3. Appuyez sur le sélecteur pour valider la sélection.
4. Tournez le sélecteur pour régler la température d'eau chaude souhaitée en cas d'utilisation de l'énergie électrique produite par l'installation photovoltaïque.
 - ◁ **T°PV ECO** : la pompe à chaleur porte l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à une température supérieure à la température de consigne (**T°C EAU**) paramétrée.
 - ◁ **T°PV MAX** : la pompe à chaleur et le chauffage d'appoint électrique portent l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à une température supérieure à celle du paramètre **T°PV ECO**.



Remarque

Si l'installation photovoltaïque produit du courant, l'eau est portée à la température d'eau chaude qui a été paramétrée. Celle-ci est plus haute.

5. Appuyez sur le sélecteur pour valider la sélection.
6. Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.9 Programmation des plages de fonctionnement

La programmation des plages de fonctionnement est un bon moyen d'optimiser la consommation énergétique du produit (kWh). La programmation doit s'effectuer selon les critères suivants :

- Plages de tarification (heures creuses/heures pleines)
- Température de l'air prélevé (le produit présente un meilleur rendement aux heures les plus chaudes de la journée)
- Vérifiez si le produit est commandé par le biais d'un câble heures creuses.

4.9.1 Programmation des plages de fonctionnement pour le premier jour de la semaine

- ▶ Appuyez sur la touche Horloge pendant 3 secondes.
- ▶ Sélectionnez le jour avec le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur pour créer un nouveau programme pour ce même jour.
 - ▶ Tournez le sélecteur pour régler la fin de la 1re plage de fonctionnement.
 - ▶ Appuyez sur le sélecteur.
 - ▶ Tournez le sélecteur pour régler le niveau de confort de la 1re plage de fonctionnement.
 - ◁ **H-G** : hors gel – le produit évite le gel (température de l'eau de +5 °C au minimum).
 - ◁ **ECO** : mode économique – le ballon d'eau chaude sanitaire est amené à la température de consigne par la pompe à chaleur.
 - ◁ **CONF** : mode confort – le ballon d'eau chaude sanitaire est amené à la température de consigne par la pompe à chaleur et la résistance chauffante.
 - ▶ Appuyez sur le sélecteur.
 - ▶ Tournez le sélecteur pour régler la fin de la 2e plage de fonctionnement.
 - ▶ Appuyez sur le sélecteur.

- ▶ Répétez ces étapes pour définir d'autres plages de fonctionnement éventuelles (7 par jour au maximum).
- ▶ Tournez le sélecteur pour ramener la fin de la dernière plage de fonctionnement à l'heure de début.
 - ◁ L'heure de fin qui s'affiche pour la plage de fonctionnement est automatiquement 24:00.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.



Remarque

En présence d'une installation photovoltaïque, le produit risque de se mettre en marche en dehors des plages de fonctionnement programmées. L'installateur spécialisé s'est chargé du paramétrage correspondant. Si nécessaire, consultez votre installateur spécialisé pour en savoir plus sur les paramètres.

4.9.2 Programmation des plages de fonctionnement pour d'autres jours de la semaine

- ▶ Appuyez sur la touche Horloge pendant 3 secondes.
- ▶ Sélectionnez le jour avec le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur pour créer un programme pour ce même jour.
- ▶ Vous avez la possibilité de copier le programme du jour précédent.
- ▶ Pour copier le programme d'un autre jour, sélectionnez l'option **COPI ER PR.**
- ▶ L'option **MODI F PRG.** sert à modifier un programme copié au préalable.
- ▶ L'option **VOIR PROG.** permet d'examiner un programme existant.
- ▶ Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.10 Réglage du mode Vacances

Ce mode sert à mettre le produit en veille, tout en laissant la fonction de protection contre le gel activée. Il s'agit d'un mode programmable. La durée programmable s'étend de 1 à 99 jours. Le mode est activé dès que vous confirmez le nombre de jours (1 jour = période de 24 heures).

Ce mode désactive temporairement la programmation horaire paramétrée.

Il prend fin automatiquement au bout du nombre de jours définis, à la même heure. Tant que le mode **Vacances** est activé, l'écran affiche **RET.VACAN.** (retour de vacances) et le nombre de jours restants.

- ▶ Appuyez sur la touche Menu.
- ▶ Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu **VAC ANCES** s'affiche à l'écran.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Tournez le sélecteur pour régler le nombre de jours de vacances qui convient.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.
- ▶ Si vous rentrez plus tôt que prévu, reprenez les étapes ci-dessus et réglez le nombre de jours de vacances sur 0.

4.11 Réglage du mode Turbo

Ce mode permet de faire fonctionner simultanément le chauffage d'appoint (résistance chauffante) et la pompe à chaleur pour faire monter plus rapidement l'eau chaude sanitaire en température. Le symbole (chauffage d'appoint activé) et l'écran se mettent à clignoter. Ce mode est automatiquement désactivé une fois la température de consigne du ballon d'eau chaude sanitaire atteinte.

Ce mode se désactive automatiquement 24 heures maximum après son activation.

Ce mode désactive temporairement la programmation horaire paramétrée.

- ▶ Appuyez sur la touche Menu.
- ▶ Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu **TURBO** s'affiche à l'écran.

- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Tournez le sélecteur pour activer le mode **TURBO**.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.12 Réglage du mode de secours

Ce mode constitue un fonctionnement de secours si l'utilisation de la pompe à chaleur est impossible. Ce mode ne permet pas de bénéficier des économies d'énergie liée à la pompe à chaleur. Il ne doit donc être utilisé qu'à titre exceptionnel et de façon limitée dans le temps.

- ▶ Appuyez sur la touche Menu.
- ▶ Tournez le sélecteur jusqu'à ce que le menu suivant s'affiche à l'écran :
 - **MODE ELEC.**
- ▶ Appuyez sur le sélecteur.
- ▶ Tournez le sélecteur pour activer le mode de secours.
- ▶ Appuyez sur le sélecteur pour valider le réglage.
- ▶ Appuyez sur la touche Menu pour revenir à l'affichage initial.

4.13 Activation de la fonction anti-légionelles

Le produit est équipé d'une fonction de protection contre les légionelles. Elle consiste à amener automatiquement l'eau qui se trouve dans le ballon d'eau chaude sanitaire à une température comprise entre 60 °C et 65 °C à intervalles réguliers.

Contactez votre professionnel qualifié pour activer ou désactiver la fonction anti-légionelles, ou pour des informations supplémentaires sur la fonction anti-légionelles.

4.14 Fonction de protection contre le gel



Remarque

La fonction de protection contre le gel ne protège que le produit. Elle ne protège ni le circuit d'eau chaude, ni le circuit d'eau froide du produit.

5 Dépannage

5.1 Identification et élimination des dérangements

- ▶ Remédiez aux anomalies de fonctionnement comme indiqué dans le tableau de dépannage :
Élimination des défauts (→ page 15)
- ▶ Vérifiez que le produit fonctionne globalement bien et qu'il n'y a pas de message d'erreur ou d'alarme affichée.
- ▶ Si le produit ne se remet pas en marche à l'issue de votre intervention, adressez-vous à votre installateur agréé.

5.2 Remplacement du câble de raccordement au secteur

- ▶ Si le câble de raccordement au secteur est endommagé, n'essayez surtout pas de le remplacer par vous-même.
- ▶ Adressez-vous à un électricien qualifié.

6 Maintenance et entretien

6.1 Maintenance

Seules une inspection et une maintenance annuelles, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la durée de vie élevée du produit.

6.2 Entretien du produit

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit

- ▶ En cas d'absence prolongée avec coupure de l'alimentation électrique du logement et du produit, demandez à un professionnel qualifié de vidanger le produit ou de le protéger du gel.

7.2 Mise hors service définitive du produit

- ▶ Confiez la mise hors service définitive du produit à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

Emballage

- ▶ Procédez à la mise au rebut de l'emballage dans les règles.

Mise au rebut de l'emballage

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Mise au rebut de l'appareil



■ Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

8.1 Mise au rebut du frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R 290.

- ▶ Confiez systématiquement la mise au rebut du frigorigène à des personnes qualifiées.
- ▶ Respectez les consignes générales de sécurité.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Validité: Belgique ET Vaillant

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instruc-

tions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

9.2 Service après-vente

Validité: Belgique ET Vaillant

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.be.

Annexe

A Élimination des défauts

Défaut	Cause	Action corrective
Le produit ne fonctionne plus.	L'alimentation électrique est coupée.	Vérifiez qu'il ne s'agit pas d'une panne de courant et que le produit est bien raccordé à l'alimentation électrique. L'appareil redémarre automatiquement une fois l'alimentation électrique rétablie. Si le défaut persiste, adressez-vous à votre professionnel qualifié.
	L'eau a atteint la température de consigne.	Vérifiez la température d'eau chaude.
	Le produit est arrêté.	Vérifiez que le produit est bien sous tension et que la DEL verte est allumée.
	Le produit est en mode Vacances.	Désactivez le mode Vacances.
	La pompe à chaleur s'est coupée parce que la température de l'eau de chauffage est < 18 °C / > 50 °C et que le chauffage d'appoint électrique est désactivé.	Activez la production d'eau chaude sanitaire par le chauffage d'appoint électrique. Lorsque la température de l'eau de chauffage revient entre 18 °C et -50 °C, la pompe à chaleur se remet en marche.
	Un programme horaire est en contradiction avec le délestage heures pleines.	Vérifiez la programmation horaire.
	La programmation horaire bloque le fonctionnement (symbole ECO allumé).	Vérifiez les plages de fonctionnement paramétrées.
Il n'y a pas suffisamment d'eau chaude.	La quantité d'eau chaude qui a été utilisée en un court laps de temps est supérieure à la capacité du ballon d'eau chaude sanitaire.	Attendez que le ballon d'eau chaude sanitaire contienne suffisamment d'eau chaude.
	La plage de fonctionnement programmée pour la pompe à chaleur est trop courte.	Réglez la plage de fonctionnement de sorte que le ballon d'eau chaude sanitaire se charge au minimum 12 heures sur une période de 24 heures.
	La température de consigne paramétrée est trop basse	Augmentez la température de consigne.
	Un programme horaire est en contradiction avec le délestage heures pleines.	Vérifiez la programmation horaire.
Le chauffage d'appoint électrique ne fonctionne pas.	Le contact heures creuses ou la programmation horaire bloque le fonctionnement (symbole ECO allumé).	Vérifiez la programmation horaire ou contactez votre installateur spécialisé.
	La sécurité de surchauffe du chauffage d'appoint électrique s'est déclenchée à cause d'une surchauffe (> 87 °C).	Adressez-vous à votre installateur spécialisé.

Défaut	Cause	Action corrective
Autres défauts		Adressez-vous à votre installateur spécialisé.

B Optimisation de la consommation énergétique

B.1 Avec tarif heures creuses et raccordement d'un câble de commande

Paramètre/fonction	Particulièrement économique	Moyen	Privilégiant le confort
Réglages à l'initiative de l'utilisateur			
Température de consigne	Minimale admissible suivant la réglementation locale	55 °C	65 °C
Programmation horaire	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Mode Vacances	Pour toute absence d'une durée supérieure à 24 heures	Pour toute absence d'une durée supérieure à 3 jours	Pour toute absence d'une durée supérieure à une semaine
Mode Turbo	Jamais	Occasionnellement	Fréquemment
Réglages à l'initiative de l'installateur spécialisé			
Temp. minimum	Non	43 °C	43 °C
Fonction TEMP S MAX.	Non	Auto	4 heures
Niveau de délestage aux heures pleines (HP)	0 (fonctionnement de la résistance chauffante et de la pompe à chaleur bloqué aux heures pleines)	1 (fonctionnement de la résistance chauffante bloqué aux heures pleines)	2 (désactivation du délestage)
Vue d'ensemble des modes de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> – HC : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et, éventuellement, la résistance chauffante – HP : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.) 	<ul style="list-style-type: none"> – HC : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et, éventuellement, la résistance chauffante – HP : le ballon d'eau chaude sanitaire n'est chauffé que par la pompe à chaleur * 	Le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et la résistance chauffante sans limitation de durée.
* La température de l'eau de chauffage se situe dans un intervalle de 18 à 50 °C lorsque la chaleur est produite par la pompe à chaleur. En dehors de cette plage de température, l'eau est chauffée par le chauffage d'appoint électrique.			

B.2 Avec tarif heures creuses, sans câble de commande

Paramètre/fonction	Particulièrement économique	Moyen	Privilégiant le confort
Réglages à l'initiative de l'utilisateur			
Température de consigne	Minimale admissible suivant la réglementation locale	55 °C	65 °C
Programmation horaire	Tarif heures creuses (HC) → ECO Tarif heures pleines (HT) → Protection contre le gel	Tarif heures creuses (HC) → Confort Tarif heures pleines (HP) jusqu'à 12h00 → ECO Tarif heures pleines (HP) après 12h00 → protection contre le gel	Tarif heures creuses (HC) → Confort Tarif heures pleines (HP) jusqu'à 12h00 → confort Tarif heures pleines (HP) après 12h00 → ECO
Mode Vacances	Pour toute absence d'une durée supérieure à 24 heures	Pour toute absence d'une durée supérieure à 3 jours	Pour toute absence d'une durée supérieure à une semaine
Mode Turbo	Jamais	Occasionnellement	Fréquemment
Réglages à l'initiative de l'installateur spécialisé			
Temp. minimum	Non	43 °C	43 °C
Fonction TEMP S MAX.	Non	6 heures	4 heures
Niveau de délestage aux heures pleines (HP)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)
Vue d'ensemble des modes de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> – HC : le ballon d'eau chaude sanitaire n'est chauffé que par la pompe à chaleur * – HP : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.) 	<ul style="list-style-type: none"> – HC : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et la résistance chauffante – HP jusqu'à 12h00 : la pompe à chaleur intervient pour compléter la montée en température du ballon d'eau chaude sanitaire – HP après 12h00 : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.) 	<ul style="list-style-type: none"> – HC + HP jusqu'à 12h00 : le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur et la résistance chauffante – HP après 12h00 : le ballon d'eau chaude sanitaire n'est chauffé que par la pompe à chaleur *
<p>* La température de l'eau de chauffage se situe dans un intervalle de 18 à 50 °C lorsque la chaleur est produite par la pompe à chaleur. En dehors de cette plage de température, l'eau est chauffée par le chauffage d'appoint électrique.</p>			

B.3 Fonctionnement à tarif constant

Paramètre/fonction	Particulièrement économique	Moyen	Privilégiant le confort
Réglages à l'initiative de l'utilisateur			
Température de consigne	Minimale admissible suivant la réglementation locale	55 °C	65 °C
Programmation horaire	23h00–11h00 : protection contre le gel 11h00–23h00 : ECO	Pas de programmation	23h00–11h00 : ECO 11h00–23h00 : pas de programmation
Mode Vacances	Pour toute absence d'une durée supérieure à 24 heures	Pour toute absence d'une durée supérieure à 3 jours	Pour toute absence d'une durée supérieure à une semaine
Mode Turbo	Jamais	Occasionnellement	Fréquemment
Réglages à l'initiative de l'installateur spécialisé			
Temp. minimum	Non	43 °C	43 °C
Fonction TEMP S MAX.	Non	6 heures	4 heures
Niveau de délestage aux heures pleines (HP)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)	Sans objet (réglage d'usine = 1)
Vue d'ensemble des modes de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> – 23h00–11h00 : le produit fonctionne en mode de protection contre le gel (+5 °C min.) – 11h00–23h00 : la pompe à chaleur chauffe le ballon d'eau chaude sanitaire avec un rendement utile accru * 	Le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé par la pompe à chaleur *.	<ul style="list-style-type: none"> – 23h00–11h00 : la pompe à chaleur chauffe le ballon d'eau chaude sanitaire * – 11h00–23h00 : la pompe à chaleur chauffe le ballon d'eau chaude sanitaire avec un rendement utile accru. La résistance chauffante est sollicitée si nécessaire.
* La température de l'eau de chauffage se situe dans un intervalle de 18 à 50 °C lorsque la chaleur est produite par la pompe à chaleur. En dehors de cette plage de température, l'eau est chauffée par le chauffage d'appoint électrique.			

C Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglage d'usine
	min.	max.			
TEMP. EAU →					
T°C EAU TEMPÉRATURE DE CONSIGNE EAU	30 ... 65 °C		°C	1	55

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglage d'usine
	min.	max.			
T°PV ECO	T°C EAU < T°PV ECO < T°PV MAX		°C	1, en présence d'une installation photovoltaïque	60
T°PV MAX	T°PV ECO < 65 °C		°C	1, en présence d'une installation photovoltaïque	65
VAC ANCES →					
RET.VACAN.	0	99	Jours	1	0
MODE ELEC. →					
MODE ELEC.				Oui, Non	Non
TURBO →					
TURBO				Oui, Non	Non
AP POINT →					
AP POINT				APPT. ELEC.	APPT. ELEC.
L ANGUE →					
L ANGUE				16 langues disponibles	AnG
MENU.INSTA. →					
Le niveau de commande réservé au professionnel qualifié (accès technicien) est protégé par un code d'accès.					

Fournisseur**N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be



0020332422_00

Éditeur/fabricant**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 2191 18 0 ■ Fax +49 2191 18 2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.